Rapport public Parcoursup session 2025

Ecole privée Esthétique Coiffure - BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Ecole privée Esthétique Coiffure - BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie - en apprentissage (37595)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Ecole privée Esthétique Coiffure - BTS - Services - Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie - en apprentissage (37595)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	95	5

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de première et terminale	notes et appréciations pôle esthétique selon le diplôme préparé	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Bulletins de notes de première et terminale	appréciations de l'équipe pédagogique	Important
Savoir-être	Organisation du travail, motivation, autonomie	appréciations de l'équipe pédagogique	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation du projet de formation	cohérence avec le parcours	Complémentaire
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	expériences d’animation engagement citoyen expérience professionnelle ouverture au monde (pratiques sportives et culturelles)	Ces critères permettent de mettre en avant la personnalité, les valeurs et les qualités du candidats.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidats qui ne sont pas titulaires d'un BAC PRO ECP ou d'un BP ECP ou qui n'ont aucune expérience en techniques esthétiques ne sont pas retenus car l'emploi du temps dans le cadre d'un apprentissage sur 2 ans ne permet pas d'apprendre les pratiques esthétiques initiales (2 jours de cours en CFA et 3 jours en entreprise)

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Examen des voeux par la direction et l'équipe pédagogique selon les critères retenus par la commission

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Vous devez être titulaire d'un BAC PRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE ou d'un BP ECP pour pouvoir signer un contrat d'apprentissage BTS MECP Option A : management, orientée sur la gestion de l'entreprise et de son développement, le recrutement et l'encadrement des personnels, l'élaboration de projets. OU Option B : formation-marques, positionnée sur la conception et la conduite d'actions d'information et de négociation dans le respect de la culture et de la stratégie de la marque. Votre candidature est retenue si vous avez un BAC PRO ECP ou une connaissance des techniques esthétiques niveaux BCP, notre établissement est ouvert tout l'été afin de vous rencontrer et proposer votre CV aux professionnels potentiels. Signature : AGNES GASPARD, Chef d'établissement de l'établissement

Signature :
AGNES GASPARD,
Chef d'établissement de l'établissement Ecole privée Esthétique Coiffure